

Pour une mort sereine !

La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

Lettre d'information n°33

Assemblée Générale du 6 octobre 2018 à Montpellier

Compte-rendu de l'AG vue par le collectif

Préambule

Plusieurs membres du collectif ont participé à l'Assemblée Générale de l'ADMD le 6 octobre à Montpellier. Ils ont convenu ensemble du bref compte-rendu ci-dessous.

Points positifs

1. Notre question sur la présence de JL TOURAINE à l'AG statutaire a été entendue : ROMERO a précisé, en début de réunion, que cette intervention était faite avant l'AG statutaire et qu'elle avait été placée le matin parce que JL TOURAINE devait être à Lyon l'après-midi.
2. Notre question sur la possibilité que les trois députés qui ont déposé des propositions de loi travaillent ensemble a été entendue : JL TOURAINE a précisé qu'il s'agissait d'une action conjointe avec C. FIAT et O. FALORNI, que les trois sont soudés, qu'il "n'y a pas, entre eux, l'épaisseur d'une feuille de papier" (sic). Il a expliqué que ces textes sont des embryons qui seront amendés tout au long du travail parlementaire; le texte de l'ADMD pourra être pris en compte dans ce cadre. Il a affirmé qu'il y aurait une nouvelle loi pendant cette mandature. Elle passera en dehors de la révision des lois de bioéthique, ce qui permettra de s'affranchir de l'avis du CCNE. Il a précisé que la majorité des députés est aujourd'hui favorable à l'euthanasie. Les adversaires se comptent parmi la hiérarchie catholique, alors même que 72% des croyants catholiques souhaitent une loi autorisant l'euthanasie, et certains médecins de soins palliatifs qu'il juge obscurantistes. Il a enfin précisé que, pour lui, il s'agit de prévention de l'agonie, le pronostic fatal étant de l'ordre de six mois et non pas de quelques jours.
3. Il y a eu d'autres interventions critiques émanant de groupes locaux indépendants de PUMS, malheureusement nous n'avons pas réussi à nous manifester auprès de ces personnes.

Points négatifs

1. E. ORVILLE, qui est intervenue sur le nombre de délégations orphelines et sur la stagnation du nombre d'adhérents qui conduit à s'interroger sur la pertinence de la stratégie suivie, s'est fait calomnier publiquement.
2. M. MAS, qui est intervenue pour demander les raisons de son éviction du poste de déléguée pour l'Isère, s'est fait insulter et calomnier publiquement ce qui a suscité des réactions désapprobatrices de la salle (huées).
3. ROMERO a lu sa réponse à B. SENET disant, notamment, que s'il se juge incompétent, il aurait pu s'en apercevoir avant. Il a ajouté que si on ne vient pas au CA, qu'on ne lit pas les comptes rendus et qu'on ne les commente pas, il ne faut pas se plaindre. Il a mentionné une phrase attribuée à B. SENET que nous n'avons pas lue dans le texte que celui-ci nous a envoyé. D'une manière générale, l'insinuation et les affirmations inexacts ponctuent son discours mais peu sont en mesure de le percevoir.

Autres points notables

1. A propos de l'ADMD-Tour, il est justifié par la médiatisation intense localement mais nous n'avons toujours pas de données précises sur son coût, le nombre et le type de contacts à chaque étape.
2. Pendant la réunion publique du samedi après-midi, ROMERO a déclaré que "le fonds de dotation constitue un bas de laine qui permet à l'association de survivre même si un jour tous les adhérents disparaissaient" (sic). Par ailleurs, pendant l'AG statutaire, il a confirmé que l'ADMD n'était toujours pas reconnue d'utilité publique ni d'intérêt général et indiqué que le Fonds de dotation ne pouvait servir qu'à financer l'ADMD sans préciser dans quelles conditions.
3. L'intervention remarquable du Dr Y. DE LOCHT: il a fait une mise au point sur les approximations de la ministre A. BUZYN. Il a précisé que les hôpitaux belges refusent désormais les Français et que les Néerlandais ne prennent plus d'étrangers.
4. J. DENIS, nouveau secrétaire général, a précisé que les jeunes de l'ADMD comptent mille adhérents.

Le 17 octobre 2018
sereine !"

Le collectif "Pour une mort

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet

<https://www.pourunemortseraine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site

<https://www.pourunemortseraine.org/>

Retrouvez-nous sur facebook par le lien

<https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>

et sur Twitter : @MortSereine

Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com et

contact@pourunemortseraine.org

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortseraine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD

Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT

ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"
e-mail : collectifag2017@gmail.com
webmaster :
contact@pourunemortseraine.org

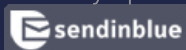


Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "Pour une mort sereine !"